
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 04 NOV 2019

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 119.0451 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement de cinq (05) élèves Adjoints de Secrétariat, session 2019.

Ce sont :

ADJOINTS DE SECRÉTARIAT

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	DA SIEDOU DE OLLO	013468	B3832832	31/12/94
2	KABORE ZITIBESSAMDA VICTOR	000701	B7449437	20/12/95
3	KONATE AIDA SAMIRATOU	006103	B4523193	01/10/97
4	NIKIEMA SADA 2EME JUMELLE	004454	B4467547	28/02/93
5	OUEDRAOGO HAOUA	009633	B2360604	31/12/88
6	SAWADOGO NOEL	008426	B6463716	26/12/94
7	SAWADOGO TOUWENDE FRANCOIS	014072	B5985477	08/09/91
8	SIDIKI DJESERIMA	008582	B5033525	28/04/90

Arrêté la présente liste à 8 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leur dossier physique conformément au communiqué d'ouverture du concours au plus tard quinze (15) jours après la publication du résultat provisoire auprès de:

- l'Agence Générale de Recrutement de l'Etat pour les candidats de la région du Centre;
- la Direction Régionale de la Fonction Publique pour les candidats des autres régions.

ADJOINTS DE SECRÉTARIAT

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Souleymane LENGANE